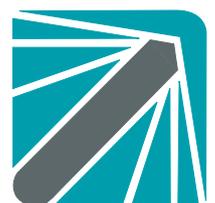


FORMATIONS À LA NAVIGATION FLUVIALE

.....
> SE FORMER

.....
> SE PROFESSIONNALISER

.....
> SE SPÉCIALISER



CNBA
Chambre
Nationale
de la
Batellerie
Artisanale



• Pour les jeunes : après la 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} ou après un CAP.

• Pour les adultes : niveau 3^{ème} ou 1^{ère} expérience dans le domaine et avoir moins de 25 ans pour les apprentis. Pas de limite d'âge si le diplôme est préparé en initial ou par correspondance.

CAP

Navigation fluviale

> ORGANISATION

Formation en 2 ans réalisée en formation initiale ou en alternance (formation à bord d'un bateau de transport de marchandises ou de passagers), formation pratique, générale et technologique.

> PROGRAMME

Matières générales :

- Français, Histoire, Géographie,
- Maths, Sciences physiques,
- Langue vivante,
- Education physique et sportive,
- Education esthétique.

Matières professionnelles :

- Technologie marine,
- Génie mécanique construction,
- Navigation,
- PSE,
- Education Civique.

> LIEUX DE FORMATION

- CFANI - CFA de la navigation intérieure,
- Lycée polyvalent Emile Mathis,
- Lycée professionnel les Catalins.

(Voir carte de France en annexe pour les coordonnées des écoles).

> OBJECTIFS

Formation de matelots qualifiés, futurs artisans bateliers ou salariés des compagnies de transport fluvial de marchandises ou de passagers.

> DÉBOUCHÉS

Le CAP de Navigation Fluviale est indispensable pour devenir matelot. Il donne droit à une mention complémentaire :

- L'Habilitation électrique niveau B1V, exécutant Electricien.

> POURSUITE D'ÉTUDES

- MC : Mention complémentaire en 1 an,
- Baccalauréats Professionnels,
- BM : Brevet de Maîtrise (accès avec 3 ans minimum d'expérience professionnelle).

MC (mention complémentaire) Transporteur fluvial

> ORGANISATION

Formation en 2 ans réalisée en apprentissage, sur la base d'une alternance de 3 semaines à bord d'un bateau de transport de marchandises ou de passagers et une semaine de formation pratique, générale et technologique.

> PROGRAMME

Matières générales :

- Gestion administrative, financière et commerciale,
- Gestion des moyens humains et techniques, des risques et de la sécurité,
- Droit et fiscalité.

Matières professionnelles :

- Mise en œuvre du transport fluvial,
- Gestion de l'entreprise de transport ou de l'unité de production,
- Maîtrise de l'outil de transport.

> LIEUX DE FORMATION

- CFANI - CFA de la navigation intérieure,
- Lycée polyvalent Emile Mathis.

(Voir carte de France en annexe pour les coordonnées des écoles).

> OBJECTIFS

Cette formation consolide la formation acquise à l'issue du CAP et atteste que son titulaire est apte à exercer une activité professionnelle spécialisée.

> DÉBOUCHÉS

Elle permet d'accéder à l'ensemble des emplois qualifiés (embarqués ou non) de la branche professionnelle de transporteur fluvial.

Le titulaire est donc capable d'organiser le transport de marchandises ou de passagers par voie fluviale.

> POURSUITE D'ÉTUDES

- CP : Responsable d'une unité de transport,
- Baccalauréats Professionnels,
- BM : Brevet de Maîtrise (accès avec 3 ans minimum d'expérience professionnelle).



• Admission principale de première année (sur dossier et entretien) : Bac, niveau Bac avec expérience, bon niveau d'anglais.

• Admission parallèle en deuxième année (sur dossier, tests et entretien en anglais) : Bac+2 et 3 ans d'expérience professionnelle.

TP (titre professionnel Niveau III) Technicien supérieur du transport international et de la logistique portuaire, option fluvial

> ORGANISATION

- Durée des études : 2 ans.
- Frais de scolarité : 2 900 € par an + 50 € de frais d'inscription.
- Stage en entreprise de 5 mois en deuxième année.

> PROGRAMME

- Bureautique, Comptabilité,
- Economie générale, Economie des transports,
- Anglais / Conversation anglaise / Anglais du transport / Anglais des affaires,
- Géographie des échanges internationaux / Acteurs des transports internationaux / Chaîne des transports internationaux / Initiation au commerce international / Financement des opérations internationales / Incoterms,
- Initiation à la logistique,
- Méthodologie,
- Statistiques,
- Douane (Règlementation, déclarations),
- Droit des affaires, droit maritime, droit des transports terrestres, droit social et GRH,
- Organisation portuaire / Acteurs portuaires,
- Assurances facultés,
- Achat transport routier,
- Express messagerie,
- Gestion financière,
- Informatique,
- Transit aérien,
- Transport et environnement,
- Transport fluvial,
- Transit multimodale,
- Union Européenne.

Nota bene : Chaque module est orienté fluvial.

> LIEUX DE FORMATION

- Ingénierie Supérieure de la Navigation Intérieure.
- Il est délivré dans les 2 antennes de l'Institut National des Transport Internationaux et des Ports (ITIP CNAM) : Elbeuf, Chalon sur Saône.
- (Voir carte de France en annexe pour les coordonnées des écoles).

> OBJECTIFS

- Former les futurs techniciens supérieurs intervenant dans la chaîne du transport international de marchandises (à l'import ou à l'export) employés dans une entreprise spécialisée dans un type de transport (aérien, terrestre, maritime et fluvial) ou par des entreprises ayant recours à des prestataires de transport.
- Donner l'ensemble des compétences professionnelles pour préparer et suivre l'acheminement des marchandises, en France et à l'international.
- Cette certification professionnelle atteste des compétences et capacités acquises dans les principales fonctions suivantes :
 - Fonction d'organisation des transports internationaux,
 - Fonctions d'optimisation des coûts de transport,
 - Fonctions d'encadrement d'entreprise de transport international et de logistique portuaire.
- A l'issue de la formation une demande d'équivalence de l'ACP peut être demandée.
- Couplée au stage embarqué, cette formation permet aux titulaires du diplôme de créer ou reprendre une entreprise de transport fluvial.

> DÉBOUCHÉS

- Chef d'entreprise de transport fluvial,
- Affecteur,
- Agent de transit ou de consignation,
- Agent commercial,
- Commissionnaire en transport,
- Déclarant en douane,
- Gestionnaire d'entrepôts,
- Planificateur,
- Responsable de groupe,
- Responsable de logistique...



- Niveau Bac ou Bac ou équivalent dans les domaines de la logistique, du transport, de l'économie, de la gestion, du droit, du commerce.
- Expérience professionnelle d'au moins trois ans dans une fonction liée à l'exploitation et/ou à la gestion des opérations de transport ou de logistique.

Formation de découverte et d'insertion au transport fluvial

> ORGANISATION

Formation de 8 mois : frais de scolarité de 2000 € (220 heures en centre de formation).

> PROGRAMME

- Contexte économique et administratif,
- Documents de bord liés au transport,
- Différentes fonctions à bord,
- Techniques de la navigation + Technologie du bateau,
- Conventions, accords et règlements intérieurs, Hygiène et Sécurité à bord,
- Mouvements de la marchandise et des personnes,
- Mécanique,
- Code de navigation,
- Réglementation (ADNR) et consignes de sécurité,
- Equipements et matériel de sécurité,
- Matelotage,
- Informatique,
- Brevet AFPS,
- Découverte navigation.

> LIEUX DE FORMATION

- Ingénierie Supérieure de la Navigation Intérieure.
(Voir carte de France en annexe pour les coordonnées des écoles).

> OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances techniques et réglementaires nécessaires pour évoluer sur un bateau en toute sécurité,
- Appréhender les éléments fondamentaux pour la conduite d'un bateau.

> DÉBOUCHÉS

Travailler sur un bateau fluvial.



- Niveau Bac ou Bac ou équivalent dans les domaines de la logistique, du transport, de l'économie, de la gestion, du droit, du commerce.
- Expérience professionnelle d'au moins trois ans dans une fonction liée à l'exploitation et/ou à la gestion des opérations de transport ou de logistique.

CP (certificat professionnel) Responsable d'une unité de transport fluvial

> ORGANISATION

Formation de 8 mois : frais de scolarité de 3000 €. 440 heures en centre de formation + 5 mois de stage embarqué.

> PROGRAMME

- Douanes et financement des opérations internationales,
- Anglais du transport International et de la logistique,
- Présentation générale du droit fluvial,
- Comptabilité et gestion de l'entreprise fluviale,
- Economie générale,
- Logistique fluviale internationale,
- Stage et mémoire.

> LIEUX DE FORMATION

- Ingénierie Supérieure de la Navigation Intérieure.
- (Voir carte de France en annexe pour les coordonnées des écoles).

> OBJECTIFS

Acquérir les connaissances techniques et réglementaires nécessaires pour manager un centre de profit interne ou externe, dans les domaines du transport de marchandises et de la logistique.

> DÉBOUCHÉS

- Animer et coordonner l'activité d'une ou plusieurs équipes d'un site d'exploitation,
- Organiser ou superviser tout ou partie des activités d'un site ou d'un service d'exploitation de transport fluvial (marchandises et/ou passagers) selon la réglementation de la navigation fluviale et les normes de sécurité des biens et des personnes, dans un objectif commercial de qualité,
- Diriger une entreprise ou devenir responsable d'une unité des secteurs transport de marchandises et logistique.

ACP

Attestation de capacité professionnelle

> ORGANISATION

Stage facultatif de trois semaines consécutives (91 heures de formation) où l'ensemble des thèmes principaux pour la gestion d'une entreprise sont enseignés.

Un examen oral a lieu en fin de formation.
Il est possible de se présenter à cet examen en candidat libre.

Les inscriptions à l'examen, les demandes d'ACP par équivalence et de stages doivent être adressées à :

Voies Navigables de France
175, rue Ludovic Boutleux
BP 820
62408 BETHUNE CEDEX
Tél : 03.21.63.24.24

> PROGRAMME

- Droit (Civil, commercial, social et fiscal),
- Gestion commerciale et financière de l'entreprise,
- Accès aux marchés,
- Normes et exploitation techniques,
- Sécurité,
- Normes communautaires, conventions et accords internationaux,
- Pratiques et formalités douanières,
- Règlementation de police de circulation dans les États membres.

> LIEUX DE FORMATION

- CFANI - CFA de la navigation intérieure,
- Institut de formation FLUVIA (8, rue Saint Florentin
75001 Paris - fluvia.free.fr - Tél : 01 42 60 36 18
E-mail : c.spander.caf@orange.fr).

(Voir carte de France en annexe pour les coordonnées des écoles).

> OBJECTIFS

L'ACP est un certificat obligatoire pour créer son entreprise de transport de marchandises (non obligatoire pour le transport de passagers).

> DÉBOUCHÉS

Le titulaire de l'ACP est la personne qui dirige effectivement et en permanence l'activité de transport.

Permis de conduire Certificat de capacité pour la conduite des bateaux

> ORGANISATION

L'obtention du permis de conduire de navigation fluviale A ou B nécessite l'acquisition d'une expérience professionnelle de la conduite d'un bateau de commerce de 100 jours attestée par la tenue d'un livret de service ou de formation.

Ce livret de service et de formation est délivré par les commissions de surveillance (on peut également le télécharger sur le site du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire).

Ce livret est destiné à toute personne âgée de plus de 15 ans, en qualité de membre d'équipage de pont, souhaitant acquérir l'expérience de la conduite indispensable pour se présenter à l'examen.

> OBJECTIFS

Pour conduire un bateau de commerce, qu'il transporte des personnes ou des marchandises, il faut être titulaire d'un permis de conduire de navigation fluviale :

- Du groupe A, pour pouvoir naviguer sur l'ensemble des voies d'eau intérieures européennes, y compris les voies à caractère maritime en Europe, à l'exception du Rhin,
- Du groupe B pour pouvoir naviguer sur l'ensemble des voies intérieures européennes, à l'exception des voies à caractère maritime en Europe et du Rhin.

L'obtention du permis de groupe A n'entraîne pas automatiquement l'obtention du permis de groupe B.

> DÉBOUCHÉS

- Piloter un bateau de marchandises,
- Piloter un bateau à passagers : dans ce cas, un membre de l'équipage doit être titulaire de l'attestation spéciale passager (à partir de 50 personnes, 2 membres de l'équipage doivent être titulaires de cette attestation).

ADN

Transport des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures

> ORGANISATION

Différents stages sont organisés :

- Formation initiale de base (5 jours),
- Formation de recyclage de base (3 jours),
- Spécialisation gaz (3 jours),
- Spécialisation produits chimiques (2 jours),
- Recyclages possibles pour les spécialisations gaz et produits chimiques.

> PROGRAMME

- Règlementation des transports de matières dangereuses,
- Normes de construction des bateaux,
- Procédures de chargement et de déchargement,
- Utilisation des appareils de mesures et de protection (explosimètre, oxygène mètre, toximètre, appareil respiratoire ...),
- Régimes de sécurité,
- Lutte contre l'incendie.

> LIEUX DE FORMATION

- Institut de formation FLUVIA (8, rue Saint Florentin
75001 Paris - fluvia.free.fr - Tél : 01 42 60 36 18
E-mail : c.spander.caf@orange.fr).

> OBJECTIFS

Pouvoir transporter des matières dangereuses sur les voies d'eau, avec un bateau adapté.

ASR

Attestation spéciale "Radar"

> ORGANISATION

Stage sur bateau école du CFANI, aux écluses de Bougival (78), sanctionné par un examen :

- Epreuve écrite : théorie du radar, règles de police concernant la navigation au radar, signalisation de jour et de nuit des bateaux, électricité,
- Epreuve pratique : navigation avec utilisation du radar comportant des difficultés normales de navigation (rencontre d'autres bateaux, franchissement d'ouvrage).

> PROGRAMME

Théorie :

Principes de fonctionnement d'un appareil radar et son réglage.

Pratique :

Mise en situation de pilotage au radar (chenal large et rétréci).

> LIEUX DE FORMATION

- CFANI - CFA de la navigation intérieure,
- Lycée polyvalent Emile Mathis.

(Voir carte de France en annexe pour les coordonnées des écoles).

> OBJECTIFS

Attestation obligatoire pour conduire un bateau de commerce au radar (sauf sur le Rhin).



CRR

Certificat Restreint de Radiotéléphonie

> PROGRAMME

Connaissances de base : **(en anglais et en français)**

- Les différents types de services,
- Les différents types de communications,
- Les différents types de stations,
- Connaissances élémentaires des fréquences et bandes de fréquences,
- Connaissances élémentaires du but et de la composition du code ATIS et de son lien avec l'indicatif d'appel,
- Allocation des voies,
- Connaissances élémentaires des règlements et des publications existants.

Connaissances pratiques :

- Equipement radio,
- Antennes,
- Alimentation électrique,
- Procédures de communication.

> LIEUX DE FORMATION

- Agence nationale des fréquences
(www.anfr.fr - Tél : 01 45 18 72 72).

> OBJECTIFS

Le titulaire d'un CRR peut manœuvrer les stations de bord des navires dont l'installation radioélectrique est optionnelle.



- Être âgé de 18 ans, justifier d'une formation de secourisme ainsi que d'une attestation professionnelle de pré-stage d'un minimum de deux journées embarquées.

ASP

Attestation spéciale Bateaux

Passagers

> ORGANISATION

Stage de deux jours (15 heures) en salle et sur un bateau.

> PROGRAMME

Cours théoriques :

- Connaissance générale de la navigation intérieure et du réseau intérieur français,
- Connaissance de l'équipement réglementaire des bateaux et établissements flottants recevant du public,
- Les situations à risque,
- Connaissance des consignes de sécurité et de conduites à tenir à l'usage des agents de sécurité des bâtiments destinés au transport de passagers.

Cours pratique sur une unité d'une entreprise de bateaux à passagers :

- Découverte des bateaux et de leurs équipements de sécurité,
- Maniement et prise en compte des référentiels de consignes de sécurité,
- Prévention et gestion de la sécurité à l'occasion de différentes situations,
- Procédures de communication.

> LIEUX DE FORMATION

• Institut de formation FLUVIA (8, rue Saint Florentin
75001 Paris - fluvia.free.fr - Tél : 01 42 60 36 18
E-mail : c.spander.caf@orange.fr).

> OBJECTIFS

Apprendre des éléments de comportements à adopter pour garantir la sécurité des passagers et leur apporter une connaissance complémentaire du maniement des équipements de sécurité.

• CAP ET MENTION COMPLÉMENTAIRE :

(1) CFANI - CFA DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE

43, rue du Général de Gaulle
78490 Le Tremblay-sur-Mauldre

www.cfa-navigation.fr
Tél : 01 34 94 27 70
E-mail : cfani@free.fr

(2) LYCÉE POLYVALENT ÉMILE MATHIS

1, rue du Dauphiné - BP 9
67311 Schiltigheim Cedex

www.lyc-mathis-schiltigheim.ac-strasbourg.fr
Tél : 03 88 18 55 18
E-mail : ce.0670089h@ac-strasbourg.fr

(3) LYCÉE PROFESSIONNEL LES CATALINS

24 Avenue des Catalins
26200 Montélimar

www.catalins.fr
Tél : 04 75 00 76 76

• BAC + 2 :

INGÉNIERIE SUPÉRIEURE DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE (2 ANTENNES)

(4) Lycée Ferdinand Buisson

6 rue Houzeau
76504 Elbeuf

www.isni.eu
Tél : 02 32 82 07 16
E-mail : isni@wanadop.fr

(5) Institut des transports internationaux et des ports

2 rue Thomas Dumorey
71000 Chalon sur Saône

www.isni.eu
Tél : 03 85 48 54 08
E-mail : cnamchalon@cnambourgogne.fr





Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter la CNBA au :

- Téléphone : 01.43.15.96.96
- Email : cnba.paris@wanadoo.fr

www.cnba-transportfluvial.fr

